

Mesures conventionnelles liées au COVID 19

Cotations suivi patient COVID		Actes
sur PM	AMI 5.8 + MCI + IFD cumul à taux plein avec 1 autre acte en AMI, AIS ou BSI	Suivi patient COVID 19 à domicile (pas d'exo 3 => mutuelle à enregistrer)
	AMI 5.8 + MCI + AMI 1.5 + IFD	Suivi patient COVID 19 + Prélèvement sanguin ou nasopharyngé (sérologie ou PCR), à domicile
	AMI 3.2 (pas d'IFD)	Télesuivi patient COVID 19 (en exo 3 = prise en charge à 100%)
cf date du test positif	AMI 1.58 pour les soins en AMI ou AMX, AMI 1.93 pour les soins en AIS	Cotation de majoration pour les actes courants chez les patients COVID, diagnostiqué -10 jours

Cotations PCR		Actes
Sur PM (de moins de 48h) ou selon éligibilité*	AMI 4.2 + IFD cumul à taux plein avec un autre acte en AMI, AIS ou BSI	Prélèvement PCR à domicile < 3
	AMI 4.2 + AMI 1.5 + IFD	Prélèvement PCR nasopharyngé avec sérologie, à domicile
	AMI 3.1 +/- IFD	Prélèvement PCR à domicile > 3, ou dépistage massif (drive, CAD, EHPAD)

Cotations TROD = tests antigéniques (durée soin environ 30 min)		Actes
Sur PM (de moins de 48h) ou selon éligibilité*, ou payant (cotations idem, ajouter 6.01€ en HN pour le matériel)	AMI 4.9 (1 IFD par demi-journée)	Dépistage collectif (drive ou CAD)
	AMI 6.2 (pas d'IFD ou 1 seule)	Dépistage individuel au cabinet (ou 3 tests et + au même domicile)
	AMI 7.3 + IFD cumul à taux plein avec un autre acte en AMI, AIS ou BSI	Dépistage individuel à domicile < 3

Cotation tests salivaires = RT-LAMP		Actes
sans PM, en exo 3	AMI 1.9 (pas d'IFD ou 1 seule)	Dépistage collectif (drive, CAD, cabinet)
	AMI 2.6 + IFD	Dépistage individuel à domicile < 3 -> pers cible : jeunes enfants, tr psy ou PCR impossible (symptomatique ou contact)

Cotation visite domiciliaire sanitaire IDE = VDSI		Actes
sans PM, en exo 3	AMI 5.6 + MCI + IFD	Sur appel de la PTA 974, à domicile, cumul à tx plein avec les TROD & PCR -> Prescripteur = ISOLEMENT COVID 2 91 99119 8

Cotation vaccination Covid		Obligation de traçabilité dans Vaccin COVID avec CPS sur amelipro : 5.40€ par saisie (hors centres de vaccination)
pers cible	soit forfait 220€/demi-journée (55€/h), soit facturation à l'acte	Bordereau de facturation des vacations au forfait disponible sur amel.fr et à transmettre à l'Assurance Maladie
sur PM	INJ = 6,60€	Injection sur prescription d'autres PS (cumulable à taux plein avec un autre acte) -> pec 100% en exo 3 de tous les vaccins
prescription IDE	INJ = 8,10€ (au cabinet)	Prescription et injection du vaccin, au cabinet (acte isolé ou associé) ou à domicile, associé à un autre acte (cumulable à taux plein)
prescription IDE	INJ = 9,45€ (Pfizer à domicile) + 5€ majoration selon éligibilité **	Prescription et injection du vaccin à domicile, acte isolé, + IFD

Plus aucune mesure dérogatoire en vigueur depuis le 15/10

* schéma vaccinal complet, contre-indication à la vaccination (certificat médecin conseil AM), mineurs (CNI), cas contact (présentation mail ou sms contact tracing), en exo3

** personnes n'ayant pas de prescription de soins infirmiers en cours